EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA **GROSNE** 1025-5

Séance du 26 mars 2025

L'an deux mille vingt cing, le mercredi 26 mars, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à MESSEY-SUR-GROSNE salle de la mairie, sous la présidence du Président Jean-François BORDET.

NOMB	RES DE	MEMBRES	
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés)
15	13	13	
		Pour:	13
		Contre :	0
		Abstentions:	0

Etaient présents :

GELIN Daniel, FARENC Jean-François, PONCET Guy, BERTRAND Catherine. DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, JANDOT Christelle, BORDET Jean-François, PROTET Christian, DURIAUX Philippe, CHORIER Jacques, QUELIN Pierre-Yves, LABULLE Marc

Procuration(s):

Etai(en)t absent(s): THEVENON René

Date de la convocation	
12 mars 2025	

Etai(en)t excusé(s) :

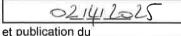
DELPEUCH Jean-Luc, GUENARD Pascal

Date d'affichage
12 mars 2025

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

FARENC Jean-François



EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 DU TRESORIER DE MACON

Le Président expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par Mr FONTANY Henri à la clôture de l'exercice.



Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Comité Syndical en même temps que le compte administratif.

> Le Comité Syndical, à l'unanimité, Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2024 du tresorier de macon, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance. Pour extrait certifié conforme. Fait à CLUNY le 31 mars 2025

Le Président BORDET Jean-François

le(s) secrétaire(s) de séance